
[Imprimer](#)

Nouvelle avancée pour le premier téléphérique francilien

Image

Ile-de-France mobilités a approuvé le schéma de principe, le dossier d'enquête publique et la convention de financement des études d'avant-projet du Câble A-Téléval qui doit relier Créteil et Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

L'autorité organisatrice de la mobilité en Ile-de-France a qualifié de « décisive » la nouvelle étape que vient de franchir le premier projet de téléphérique francilien. Le Câble A ou Téléval doit franchir, sur 4,5 km, des infrastructures urbaines (réseaux ferrés, lignes à haute tension, etc.) et un relief marqué pour desservir cinq stations situées dans les villes de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes et Créteil.

Ce projet estimé à 132 millions d'euros doit permettre de relier ces communes à la ligne 8 du métro (Créteil – Pointe du Lac) et de « réduire le trafic routier de l'ensemble de la zone » avec un temps de parcours de moins de 20 min entre Bois Matar et Pointe du Lac. Avec « une fréquence de passage entre chaque cabine de moins de 30 sec, le Câble A pourra transporter jusqu'à 1 600 passagers par heure et par direction, précise l'autorité organisatrice de la mobilité régionale. La fréquentation attendue est de 12 000 usagers par jour. »



« Etape majeure »

L'approbation du schéma de principe, du dossier d'enquête publique et de la convention de financement des études d'avant-projet, le 11 juillet 2018 par le conseil d'administration d'Ile-de-France mobilités permet d'envisager la tenue de l'enquête publique fin 2018 ou début 2019.

« Le Téléval a franchi ce jour une étape majeure », a réagi le président du conseil départemental du Val-de-Marne, Christian Favier, qui considère ce projet comme « essentiel au désenclavement du sud du département ». Une date de mise en service n'a toutefois pas été communiquée.